

# Seine info

N° 29 Novembre 2004

## Association pour L'aménagement du Quartier Seine de Juvisy

Après l'expulsion intervenue cet été, des derniers squatters qui occupaient les hangars industriels sur la commune d'Athis, en limite de Juvisy, le propriétaire a fait procéder à la destruction de tous les bâtiments restants, à un nettoyage général des terrains et à une sécurisation des entrées contre les caravanes : fossés et obturation des parties effondrées des murs d'enceinte.

Ce sont donc de vastes terrains dénudés (6 hectares et demi sur les deux communes) qui s'offrent à la vue des riverains, des passants ou des voyageurs SNCF, à partir de la rue Danton, de la rue des Montains, du parking Jean Danaud, de l'extrémité nord du quai Jean-Pierre Timbaud.

Toute la population de notre quartier se réjouira d'être parvenue, enfin, à une situation plus supportable.

Cependant, que va-t-il se passer maintenant ?

Les projets de la municipalité ne sont guère définis : zone d'activités ; un peu de logements ; nouvel itinéraire

### **Terrains en bord de**

départemental depuis la sortie du pont sur la Seine vers Athis (*boulevard urbain nord ...*)

Une réflexion est actuellement conduite entre nos deux communes (Juvisy et Athis-Mons). Une nouvelle ZAC intercommunale verra-t-elle le jour, pour définir plus précisément et en commun, la destination et les droits à construire de ces terrains (y compris ceux qui jouxtent la rue Danton) ? Une première rencontre pourrait avoir lieu dès novembre de cette année.

Pour notre part, nous avons depuis longtemps défini avec nos adhérents, les choix que nous proposons :

Le nouveau quartier devra s'intégrer dans les projets clairement énoncés (notamment du nouveau PLU) d'aménagement des bords de Seine en lieu de promenades et de loisirs (circulation des piétons et itinéraires vélos de

Viry-Châtillon à Ablon, ainsi que vers le Port aux cerises et le centre de Juvisy) ;

Pas de nouveau pont au dessus des voies ferrées, celui-ci n'étant de fait conçu que pour un hypothétique prolongement d'un hypothétique tramway (dont nous repoussons le tracé actuellement proposé jusqu'à la gare de Juvisy). Réfection du pont existant au niveau de la gare ;

Le boulevard urbain nord devra impérativement longer les voies ferrées, afin de reporter à ce niveau les nuisances sonores et préserver au mieux les occupants actuels et futurs de cette zone ; Implantation de quelques activités tertiaires (profitant notamment de la proximité de la gare) et d'un programme restreint de logements, à condition de limiter les hauteurs, de soigner l'esthétique et de ménager des espaces verts conséquents ;

Création d'un petit centre de commerces, qui pourrait s'organiser autour d'une *agora*.

Nous proposons enfin, d'accueillir à cet endroit l'IUT

d'Athis (qui vient de se voir refuser une implantation prévue plus en aval de la Seine, quai de l'Industrie, ainsi que les équipements

scolaires nécessaires pour faire face à l'arrivée d'une population nouvelle dans tout le quartier Seine (de Juvisy et d'Athis-Mons).

Tout ceci devant se faire impérativement en concertation étroite et permanente, avec les riverains et leurs associations.

## ZAC Monttessuy : on démolit

Le dossier de réalisation de la ZAC Monttessuy a été voté par le conseil municipal du 18 mai 2004. Les bulldozers ont donc pu entrer en action sur le site ; leur travail est visible depuis les n° 18 et 18 bis de la rue Monttessuy (où seront installés les bureaux de vente) et aussi depuis le quai Gambetta, au delà du n°1. La réalisation de l'ensemble est confiée à une société du

auprès de la préfecture pour qu'ils soient dirigés ailleurs.

Quant aux travaux de construction (300 logements prévus), ils devraient commencer début 2005, ce qui correspond bien au calendrier annoncé. Les demandes de permis de construire ont été déposées

en octobre. Il reste toutefois à

quais de Seine à Juvisy (depuis la fin du IXX<sup>e</sup> siècle) et, nous l'espérons, le début d'une réhabilitation concrète des berges. Mais il s'inscrit également, hélas, dans une baisse continue des implantations sur notre commune, d'activités porteuses de taxes professionnelles et d'emplois...

## Circulations « douces » et quartier « tranquille »



Groupe Appolonia : SNC Juvisy **Parc Monttessuy**. Le premier effet de ce commencement de travaux : le départ des squatters, en grande partie venus des ruines industrielles rasées, quai de l'Industrie, à Athis ...

Monsieur le maire nous a déclaré, lors de la réunion de quartier du 28 septembre dernier, qu'il intervenait

résoudre quelques problèmes, telle que l'acquisition de certaines parcelles privées, les propriétaires n'acceptant pas toujours les premières offres qui leur ont été faites.

Quant à l'entreprise *Point Cima*, elle souhaiterait s'agrandir et envisagerait de s'installer sur la commune de Morangis. N'y a-t-il plus de place à Juvisy ? Ce départ marquera la fin historique de la vocation industrielle des

Une commission « circulations douces » chargée d'élaborer un projet des circuits possibles pour les engins non motorisés (vélos, rollers...) ou à améliorer les trajets des piétons à travers la ville, se réunit depuis plusieurs années sous la responsabilité de la communauté de communes (Athis-Paray-Juvisy) *Les portes de l'Essonne*.

Rien ne s'est encore concrétisé sauf, pour ce qui concerne notre quartier, un marquage au sol de deux *mini vélos* de 50 cm d'envergure, au niveau du raccordement de la rue de Châtillon et du quai Gambetta...

Le contrat passé avec le bureau d'études *Mouvement*, chargé de déterminer des trajets possibles compte tenu

des contraintes inhérentes à nos trois villes, vient d'être prolongé de deux mois. Mais rien de sérieux ne pourra aboutir, tant que l'on n'aura pas élaboré le **Plan de circulation** que notre association réclame depuis si longtemps, et qui devra impérativement prendre en compte le trafic routier de transit de tout le Nord Essonne dans lequel nous baignons.

Hoche de leur trafic actuel d'autobus, permettrait aussi une liaison directe entre la nationale 7 à Viry-Châtillon, le rond-point de la rue Pasteur et le pont SNCF, et donc une issue pour le trafic de la rive droite de la Seine.

Encore faut-il que la mairie se range à notre point de vue car, parmi les urgences, vient

en effet la décision, attendue

Monttessuy et de Châtillon et aux quais, le statut de **voies tranquilles**, que nous revendiquons pour tout le quartier Seine.

Squats,  
sécurité,  
propreté ...



La priorité absolue pour notre quartier est la réalisation du fameux *boulevard urbain nord*.

C'est le plus simple à réaliser. Il est destiné à récupérer le trafic routier de la rive droite de la Seine au sortir du pont de la Première armée, vers **la nationale 7, au nord**. Cette voie allégera d'autant le pont SNCF et le centre ville.

Quant au trafic reliant la rive droite de la Seine vers **la nationale 7, au sud**, il pourrait se faire dès que la voie nouvelle reliant le centre Hoche à la gare routière de l'entre-deux voies, sera réalisée (l'acquisition des terrains sur l'emplacement de la SEMAM serait imminente). Cette voie nouvelle, destinée à décharger les rues Wurtz et

depuis quarante ans..., de construire deux nouveaux ponts sur la Seine : l'un en amont, sur Grigny ou Ris-Orangis (mais Draveil n'en veut pas) ; l'autre en aval, sur Athis ou Ablon (mais Athis n'en veut pas). Il nous paraît illusoire d'affirmer, comme notre maire, que l'adoption du trajet sud que nous préconisons, permettrait aux autorités responsables de renoncer au pont sud. Celui-ci n'a de toutes façons aucune chance de se réaliser avant de bien nombreuses années.

Nous continuerons donc à soutenir nos propositions de *boulevard nord et boulevard sud* (voir le plan en dernière page), car c'est à notre avis la seule façon de donner rapidement aux rues

Plus de bâtiments en ruines, plus de squats. Mais où sont passés les squatters ? Les immigrés « clandestins », bien connus pourtant des autorités, ont été contraints de quitter les hangars nauséabonds dans lesquels ils s'entassaient depuis des années, d'abord sur les terrains des anciens établissements *Drouard* à Juvisy, puis dans ceux des anciens locaux de Hachette à Athis. Une partie d'entre eux a tenté de s'installer dans ce qui restait des établissements *Supemec*, quai Gambetta.

Mais le démarrage des travaux de la ZAC Monttessuy les ont à nouveau contraints de quitter les lieux. Pour quelle destination ?

On rencontre encore à Juvisy, notamment aux sorties de la gare (côtés Draveil et mairie), ainsi que vers le bas de la rue piétonne ou place du miroir, de petits groupes d'adultes oisifs. Où et de quoi vivent-ils ? Notre maire nous a déclaré, lors de la réunion de quartier (ambiance chaude !) du 28 septembre dernier, qu'il intervenait auprès de la préfecture pour que les squatters soient dirigés vers trois casernes désaffectées du sud de l'Essonne...

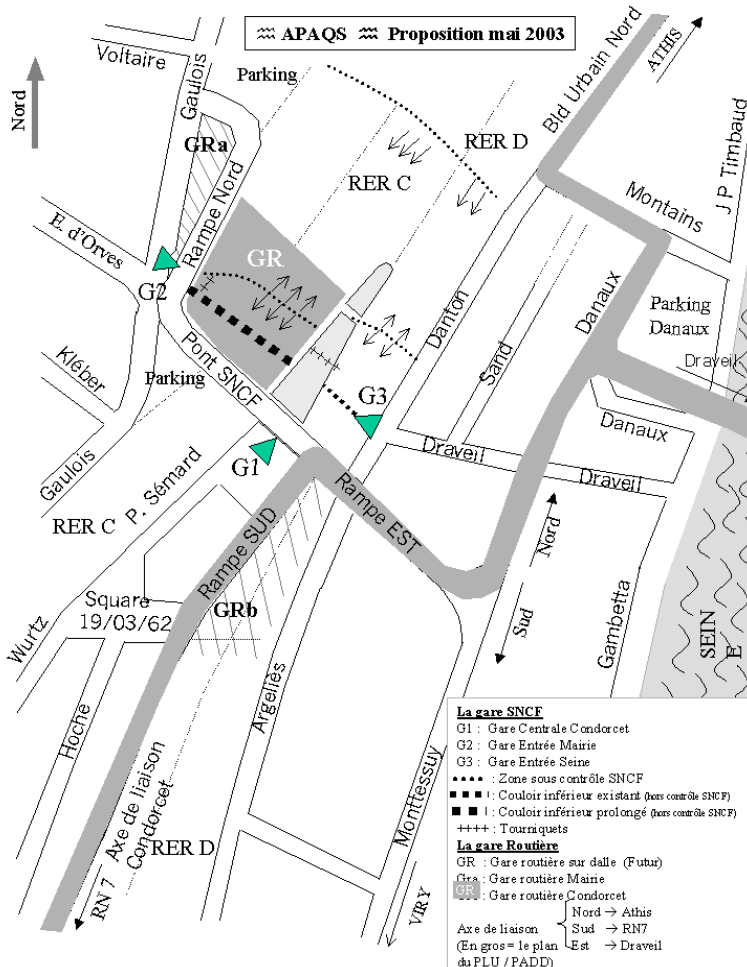
La commune de Juvisy, quant à elle, devrait mettre en place une réglementation destinée à lutter contre les déjections canines, qui inciterait les propriétaires à se munir de petits sacs ; bravo ! Mais il serait utile de rappeler aussi qu'il est interdit de cracher par terre (pas seulement dans le métro !) et d'utiliser comme urinoir le bas des escaliers de la passerelle SNCF, côté mairie.

Sur le plan de la propreté, encore quelques efforts seraient les bienvenus, notamment – faut-il encore le rappeler ? – aux abords immédiats de la gare, sur la passerelle SNCF (problème d'évacuation des eaux de pluie), près des cabines téléphoniques, en bas de la rue piétonne, place du miroir..., sans parler du sentiment d'insécurité ressenti par les riverains et usagers dans ces mêmes secteurs.

Nous notons enfin, qu'une grande proportion des bornes de connexion du réseau

câblé – qui jalonnent agréablement nos trottoirs... – sont dans un piteux état et nécessitent une intervention

urgente de la part de l'entreprise de gestion NOOS.



**BULLETIN D'ADHESION à l'APAQS 2004-2005**

M., Mme, Mlle. Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : N° ..... Escalier ou bâtiment : ..... Rue : .....

Désire(nt) adhérer (réadhérer) à l'APAQS

Je joins un chèque de **8 Euros (ou 13 Euros pour deux adhésions dans le même foyer)** à l'ordre de : **APAQS BP3 91261 JUVISY CEDEX**